

Communiqué de mise à disposition du document de référence

La Société Affine a déposé le jeudi 20 mars 2014 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son document de référence 2013.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être consulté sur le site internet de la Société www.affine.fr et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

A PROPOS DU GROUPE AFFINE

Foncière spécialiste dans l'immobilier d'entreprise, Affine détient à fin 2013 60 immeubles d'une valeur de 627 M€ droits inclus, répartis sur une surface globale de 549 000 m². La société est présente dans les bureaux (54 %), l'immobilier commercial (21 %) et les entrepôts et locaux d'activité (25 %). Ses actifs sont localisés à parts sensiblement égales entre l'Île de France et les autres régions.

Affine est aussi l'actionnaire de référence de Banimmo, foncière de repositionnement belge active en Belgique et en France, dont elle détient 49,5 % ; son patrimoine est composé à fin 2013 de 19 immeubles de bureaux et de commerce, d'une valeur de 367 M€. Enfin sa filiale à 99,9 % Concerto European Developer est spécialisée dans les opérations de développement logistique.

Le patrimoine global dépendant du groupe s'élève à 993 M€.

Dès 2003, Affine a opté pour le régime des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées (SIIC). L'action Affine est cotée sur NYSE Euronext Paris (Ticker : IML FP / BTTP.PA ; code ISIN : FR0000036105) et admise au SRD (long seulement). Elle fait partie des indices CAC Mid&Small, SIIC IEIF et EPRA. Banimmo est également cotée sur NYSE Euronext. www.affine.fr

CONTACT

RELATIONS INVESTISSEURS

Frank Lutz

+33 (0)1 44 90 43 53 – frank.lutz@affine.fr